



CHAMPIONNAT TERRITOIRE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON

Organisation : Sébastien Vandamme

sebastienvandamme@hotmail.fr / 06.30.99.02.99

CTT : Benoit Riffart / Pierre-Louis Séneschal / Sébastien Van Kieken

b.riffart@ndberck.fr

DATE

Mercredi 23 Avril 2024

LIEU

PISCINE MUNICIPALE DE GRAVELINES (Relais Natation)

[Adresse : 37 Rte de Bourbourg, 59820 Gravelines](#)

Les chronos de natation seront pris en piscine (relais de 4 équipiers) puis le reste de la compétition se déroulera au Paarc des Rives de l'Aa pour un enchaînement avec une transition (vélo – course à pied). L'ordre des équipiers reste le même que celui du relais de natation.

PAARC DES RIVES DE L'AA (Enchaînement VTT - CAP)

[Adresse : 1 Rue du Guindal, 59820 Gravelines](#)

Les départs de l'enchaînement vélo – course à pied seront donnés en intégrant les écarts existants à l'issue de la partie natation (et en y intégrant les bonus liés au nombre d'athlètes féminines afin d'avoir une course lisible).

HORAIRES

Accueil 9h à la piscine Municipale : Ouverture des portes, retrait des dossards, contrôle des compositions d'équipe, des licences. Il est impératif de signaler d'éventuels changements à l'organisateur, les bonifications dépendant du nombre de féminines dans l'équipe.

ORDRE DES COURSES

RELAIS NATATION

Course 1 : Minimes (10h)

Course 2 : Cadets – Juniors (10h45)

Course 3 : Benjamins (11h30)

VELO – COURSE A PIED

Minimes (12h30)

Cadets-Junior (13h15)

Benjamins (14h00)

REGLEMENT GENERAL

La compétition se déroule sous forme de relais mixte où chaque équipier réalise un triathlon (enchaînement natation – vélo – course à pied). Se référer au règlement national pour la réglementation spécifique.

Quelques points essentiels à respecter toutefois :

- Les relais sont obligatoirement mixtes. Un relais composé de concurrents du même sexe peut prendre le départ mais ne sera pas classé.
- Une bonification par féminine supplémentaire est intégrée (45" en benjamins, 1'30 en minimes, 2'15 en cadets juniors)
- La forme de pratique est donc une course en « poursuite ». La partie natation s'effectuera en amont avec prise de temps sur un relais. Les départs pour l'enchaînement vélo-course à pied seront ensuite données sur le site du PAarc en différé selon les



CHAMPIONNAT TERRITOIRE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON

chronos de chaque équipe et en tenant compte des bonifications.

- 1 vélo par équipe, 2 maximum. Casque à coque rigide obligatoire sur la partie vélo.
- Toute aide extérieure est interdite. L'unique intervention possible est celle d'un seul équipier présent dans le box du parc à vélos et elle se limite au réglage de la hauteur de la tige de selle du vélo
- Une tenue « établissement » est obligatoire pour pratiquer à minima sur l'enchaînement vélo-course à pied. Les trifonctions sont autorisées. Toutefois les trifonctions de club devront être recouvertes d'une maillot établissement pour masquer l'identification à une structure fédérale autre que l'UGSEL. Bonnet de bain obligatoire pour la natation
- Ordre des couleurs du relais : rouge, jaune, bleu, vert.

DISTANCES

- Benjamins : 50m / 1000m / 500
- Minimes : 100m / 2000m / 1000m
- Cadets – Juniors : 200m / 3000m / 1500m

VALIDATION DES RESULTATS ET RECOMPENSES

Chaque enseignant se doit de rester jusqu'à la fin de la manifestation pour valider les résultats. Les médailles seront remises à l'issue de cette validation.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont à réaliser sur U sport avant le Jeudi 03 Avril 12h00. Les licences seront à présenter avant le début des épreuves pour retirer les dossards.

JEUNES OFFICIELS LE JOUR DU CHAMPIONNAT DE TERRITOIRE

Attention, chaque point est à satisfaire pour prétendre à une qualification au national.

Chaque enseignant est en devoir d'avoir pris connaissance du « parcours JO ». Infographie jointe à cette circulaire.

Chaque établissement fournit au minimum un JO par course. Il n'est pas envisageable de quitter la compétition sans avoir satisfait à cette obligation : les cadets juniors arbitrent les minimes, les benjamins arbitrent les cadets juniors, les minimes arbitrent les benjamins.

Chaque JO en poste a suivi une formation théorique au sein de son établissement, en a validé le contenu au moyen du Quizziz (lien mis à disposition pour une évaluation certificative réalisée par l'enseignant) :

https://quizziz.com/admin/quiz/66ea55efe842cc5413a9d91e?source=quiz_share.

Chaque enseignant s'est rapproché de Stéphane Cocandeau (réfèrent CTN) pour récupérer l'extraction statistique afin de connaître lesquels des élèves avaient satisfait à un taux de 80% de bonnes réponses au quizz.

Si aucun des élèves n'a satisfait aux 80% de bonnes réponses théoriques, l'enseignant met quand même à disposition 1 JO par équipe engagée.

Chaque JO a suivi au sein de son établissement une formation pratique.

Chaque enseignant complète la partie administrative de la fiche individuelle d'évaluation JO-ARBITRES et la laisse à disposition d'un membre de la CTR le jour du championnat de territoire. Les enseignants seront recontactés par la CTR pour validation des candidats en vue du championnat national de l'année en cours ou des suivants. Un exemplaire vierge est joint à cette circulaire pour être pré-rempli en amont de la compétition et faire gagner du temps à tout le monde.

Chaque enseignant aura pris soin de valider ses JO sur Ucompétition au niveau « AS ».

ENCADREMENT

Chaque enseignant est responsable du comportement de ses élèves. Pensez à l'encadrement de ces derniers car vous serez sollicité pour occuper une place dans l'organisation de la compétition pour sa bonne tenue (départ, arrivée, signaleur, parc à vélo, secrétariat etc), en guidant nos jeunes officiels. Songez aussi à récupérer l'intégralité des dossards et des bonnets de bain, puis les remettre à B. Riffart



CHAMPIONNAT TERRITOIRE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON